

# Logiciels intégrés: quels atouts?

## POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS IMPOSÉS PAR LES NOUVELLES NORMES, LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES SE TOURNENT DE PLUS EN PLUS VERS DES LOGICIELS BANCAIRES INTÉGRÉS.

Depuis de nombreuses années, le monde financier est soumis à de nouvelles directives réglementaires ou aux évolutions de celles-ci, provenant de différentes autorités locales ou internationales. Avec l'évènement majeur survenu en 1999, soit l'introduction de la devise Euro, nous pouvons citer quelques-unes des plus importantes directives entrées en vigueur et ayant eu un impact conséquent dans le domaine financier: Directive sur les taxes européennes (ESD); Loi sur le Blanchiment d'Argent (LBA); Contrôle & Gestion des Risques avec Basel II; Directive sur les Marchés des Instruments Financiers avec MiFID; Nombreuses circulaires de la CFB: circulaire CFB 06/8 Adaptation des fonds propres de base; circulaire CFB 07/2 Rapport d'audit selon la LPCC...

### GARDER UNE PARFAITE COHÉRENCE

Lors de la mise en place de ces directives, la banque, pour s'y conformer, doit réorganiser son processus opérationnel, impactant souvent son organisation, et se doter de nouveaux outils permettant de traiter et de gérer de manière optimale les implications de ces nouvelles direc-

tives. Ces changements doivent bien entendu s'opérer tout en conservant la cohérence parfaite de fonctionnement du système informatique en place.

### UN DEGRÉ IMPORTANT DE COMPLEXITÉ

Les multiples facteurs de changements auxquels les établissements financiers ont été confrontés ces dernières années engendrent un degré important de complexité, notamment dans les banques équipées de systèmes in-house et dans celles n'ayant pu intégrer de façon optimale ces éléments. Ces systèmes atteignent, dans la plupart des cas, un niveau de risque et de coût de maintenance qui rend leur gestion et leur capacité d'évolution de plus en plus lourde.

Les impératifs de maîtrise et de réduction des coûts incitent les banques à porter une attention toute particulière aux dépenses IT et aux coûts opérationnels, les conduisant ainsi à choisir des logiciels bancaires intégrés, éprouvés et offrant par la même les réponses adéquates à leurs besoins métiers. Dans ce contexte, le rôle de la banque consiste à s'assurer de la bonne intégration de ces nouvelles normes réglementaires dans leur solution en place de manière à en

automatiser les implications fonctionnelles, afin de réduire considérablement les charges opérationnelles qu'elles auraient pu engendrer.

Pour être efficaces, les logiciels bancaires du marché doivent tenir compte de ces impératifs et de ces contraintes afin d'apporter à la banque toute la souplesse d'utilisation nécessitée par ces évolutions. Cet avantage permet à la banque de se concentrer sur le processus de mise en place en intégrant les aspects organisationnels, les contrôles et le suivi qui s'imposent, y compris celui des risques opérationnels. La valeur ajoutée apportée aux établissements bancaires par des sociétés développant des systèmes intégrés se constate par le remplacement de plus en plus fréquent de leurs systèmes in-house.



**MAX NAHMANI**  
Directeur du site de Genève  
Eri Bancaire SA,  
Genève.